

Llame al 311 (TTY: 212-504-4115) o visite NYC.gov/oem para obtener acceso a este folleto en español.

Pour obtenir une brochure en français, appelez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou visitez notre site Web à l'adresse suivante : NYC.gov/oem.

Rele 311 (TTY: 212-504-4115) oswa vizite NYC.gov/oem pou jwenn tiliv sa a an Kreyòl.

Telefonować pod nr 311 (teletekst dla osób z upośledzeniem słuchu: 212-504-4115) lub wejść na stronę NYC.gov/oem, aby przeczytać broszurę w jęz. polskim.

Звоните 311 (TTY: 212-504-4115) или посетите NYC.gov/oem чтобы получить эту брошюру на русском языке.

한국어로 된 브로셔 입수를 원하시면 311 (TTY: 212-504-4115) 로 전화하시거나 또는 NYC.gov/oem 을 방문하십시오.

請致電 311 (TTY: 212-504-4115) , 或訪問 NYC.gov/oem , 查看中文版的手冊。

اطلب هاتف رقم 311 (TTY: 212-504-4115) پر کال کریں یا اردو میں اس کتابچہ تک رسائی کے لئے
NYC.gov/oem ملاحظہ فرمائیں۔

اطلب هاتف رقم 311 (TTY: 212-504-4115) أو قم بزيارة موقع الإنترنت NYC.gov/oem
لقراءة هذا الكتيب باللغة العربية.

বাংলায় তথ্যপুস্তিকাটি পেতে হলে 311 (TTY: 212-504-4115) নম্বরে টেলিফোন করুন অথবা
NYC.gov/oem ওয়েবসাইটে আসুন।

NEW YORK EST PRÊT

GUIDE DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE À L'ATTENTION DES RÉSIDENTS DE NEW YORK

OEM

Ville de New York
Bureau de gestion des situations d'urgence

Michael R. Bloomberg, Maire de New York
Joseph F. Bruno, Commissaire du Bureau de gestion des situations d'urgence



TABLE DES MATIÈRES

CONSIGNES DE PRÉPARATION 4

Checklist du plan d'urgence	4
Checklist du kit de survie	5
Checklist du kit d'urgence	5

ÉVACUATION ET ABRIS D'URGENCE 6

Évacuation	6
Abris d'urgence	7
Mise à l'abri ou confinement	7

RISQUES POTENTIELS 8

Temps hivernal	8
Conditions climatiques extrêmes	9
Tempête au large des côtes et ouragan	10
Forte canicule	11
Interruption des services publics	12
Effondrement d'immeuble et explosion	13
Tremblement de terre	13
Incendie	14
Intoxication au monoxyde de carbone	15
Matériaux dangereux, déversement important de produits chimiques et exposition aux radiations	16
Pandémie et exposition aux agents biologiques	17
Acte de terrorisme	17

CONSIGNES SPÉCIFIQUES 18

Personnes âgées ou handicapées	18
Santé mentale	19
Urgence dans le métro	19
Animaux de compagnie	20

SOUTIEN AUX PLANS D'URGENCE 21

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES 22

NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE 22

CARTE D'URGENCE 23

En prenant des mesures simples dès aujourd'hui, vous et votre famille pouvez vous préparer aux situations d'urgence, que ce soit une catastrophe naturelle, une panne d'électricité, une pandémie ou un acte de terrorisme. Assurez-vous que tous les membres de votre famille et vous-même établissez et coordonnez un plan d'urgence. Rassemblez les articles, le matériel et les provisions nécessaires en cas d'évacuation. Faites en sorte que tous les membres de votre famille soient conscients des dangers auxquels ils font face. Ayez les bons réflexes et exercez-vous afin que vous et votre famille puissiez contrôler la situation en cas d'urgence.

Crédits photos :

Couverture : Mark Clampet, Bureau de gestion des situations d'urgence
Page 10 : Jonathan Gaska, Queens CB 14
Page 11 : Spencer T. Tucker
Pages 12-13 : Mark Clampet, Bureau de gestion des situations d'urgence
Page 14 : FDNY (Département des Pompiers de la Ville de New York)

CONSIGNES DE PRÉPARATION



CHECKLIST DU PLAN D'URGENCE



Établissez et mettez à l'essai un plan d'urgence en incluant tous les membres de votre famille. Précisez les consignes à suivre immédiatement après l'alerte. Prévoyez également un plan de communication pour pouvoir contacter tous les membres de votre famille où qu'ils soient en cas d'urgence.

- Décidez ensemble d'un lieu de rencontre où vous et votre famille puissiez vous retrouver après un sinistre. Choisissez deux lieux de rencontre différents, l'un proche de votre domicile, l'autre en dehors de votre quartier, tels qu'une bibliothèque, un centre communautaire ou le domicile d'un(e) ami(e) ou d'un proche.
- Exercez-vous en vue d'une évacuation en utilisant tous les itinéraires possible à partir de votre domicile et de votre quartier.
- Désignez un(e) ami(e) ou un proche résidant en dehors de l'État de New York que les membres de votre famille pourront contacter s'ils se trouvent séparés pendant un sinistre ou toute autre situation d'urgence. Si les lignes téléphoniques locales sont occupées, les communications interurbaines peuvent être plus faciles à obtenir. La personne à contacter en cas d'urgence résidant hors de l'État peut également vous aider à communiquer avec d'autres membres de la famille ou des amis.
- Soyez attentif(ve) aux besoins de chacun, en particulier des personnes âgées ou handicapées, des enfants et des personnes ne parlant pas l'anglais.
- Vérifiez que l'assurance à laquelle vous souscrivez offre une couverture suffisante (habitation, vie et santé). Si vous êtes locataire, une assurance multirisque habitation couvrira les dommages de votre mobilier et de vos objets de valeur. Si vous êtes propriétaire, assurez-vous que la couverture d'assurance de votre habitation et de vos biens est adaptée à vos besoins - les inondations et les dommages dus à des vents violents ne sont pas couverts dans le cadre d'une assurance propriétaire de base.
- Familiarisez-vous avec les plans d'urgence des différents lieux que vous êtes amené(e) à fréquenter, tels que les immeubles de bureaux, écoles ou garderies d'enfants.

CHECKLIST DU KIT DE SURVIE



Il est important que chaque membre de votre famille ait préparé un kit de survie contenant les articles nécessaires en cas d'évacuation. Choisissez un sac à la fois solide, léger et pratique, tel un sac à dos, pour contenir tous les articles recommandés. Le kit de survie doit être prêt à tout moment et entreposé dans un endroit accessible.

Liste des articles recommandés :

- Les copies des documents importants placés dans un contenant étanche et facile à transporter (extraits de naissance, contrats d'assurance, testaments, pièces d'identité avec photos, etc.)
- Le double de vos clés de votre domicile et de votre véhicule
- Les copies de vos cartes de crédit et de retrait ainsi que de l'argent liquide
- Des bouteilles d'eau et des aliments non périssables, tels des barres énergétiques ou aliments déshydratés
- Une lampe de poche
- Une radio AM/FM à pile et des piles neuves de rechange
- La liste des médicaments qui vous ont été prescrits ainsi qu'aux membres de votre famille et leur posologie, ou les copies de toutes les prescriptions ainsi que les noms des médecins et leurs numéros de téléphone
- Une trousse de premiers soins
- Des vêtements de pluie légers et des couvertures de survie en Mylar
- Les coordonnées des personnes à contacter et les informations concernant le lieu de rencontre pour tous les membres de votre famille ainsi qu'une carte de la région
- Les informations et consignes concernant la garde des enfants, les animaux de compagnie et les personnes ayant des besoins spéciaux

CHECKLIST DU KIT D'URGENCE



Stockez chez vous une quantité suffisante d'articles, de matériel et de provisions afin de pouvoir survivre au moins pendant 3 jours (72 heures). Placez-les dans un contenant ou un placard facilement accessibles.

Liste des articles recommandés :

- Quatre (4) litres environ d'eau potable par personne et par jour
- Des aliments non périssables comme des conserves prêtes à consommer et un ouvre-boîte manuel
- Une trousse de premiers soins
- Une lampe de poche
- Une radio AM/FM à pile et des piles neuves de rechange
- Un sifflet
- Des pilules d'iode ou environ un litre de javel non parfumé à usage domestique pour purifier l'eau (à utiliser UNIQUEMENT dans le cas où les services de santé le recommandent) et une pipette (pour pouvoir ajouter la javel à l'eau)
- Un téléphone portable
- Les informations et consignes concernant la garde des enfants, les animaux de compagnie et les personnes ayant des besoins spéciaux

Q : Où puis-je me procurer ces articles ?

R : La plupart de ces articles peuvent être achetés en ligne ou dans un magasin, une droguerie ou un surplus militaire. Vérifiez le contenu du kit de survie et du kit d'urgence au moins deux fois par an, par exemple, lors du changement d'heure (passage à l'heure d'été ou d'hiver). Remplacez les articles périmés si nécessaire et mettez également à jour le plan et la liste des personnes à contacter.

ÉVACUATION ET ABRIS D'URGENCE



ÉVACUATION



Il se peut que, dans certaines situations d'urgence, vous devriez évacuer votre domicile ou votre quartier. Les avertissements et les directives à suivre vous seront communiqués directement par les autorités à la radio ou à la télévision. En cas d'évacuation obligatoire, les autorités de la Ville de New York recommandent fortement aux personnes évacuées de rester au domicile d'amis ou de proches résidant en dehors des zones évacuées.

Q : Quand dois-je évacuer ?

R : Évacuez dès que vous estimez que votre vie est en danger.

R : Évacuez immédiatement lorsque les autorités vous en donnent l'ordre.

En cas d'évacuation :

- Si vous avez le temps, fermez et verrouillez les fenêtres et les portes de votre domicile. Débranchez tous les appareils électriques avant de quitter votre domicile.
- Portez des chaussures solides ainsi que des vêtements protecteurs et confortables.
- N'oubliez pas votre kit de survie.
- N'utilisez PAS les ascenseurs en cas d'urgence à moins que les services d'urgence ne vous le recommandent ou ne vous l'ordonnent.
- N'oubliez pas que les itinéraires d'évacuation peuvent être modifiés selon le type d'urgence. Il est recommandé de rester à l'écoute des bulletins d'information d'une station radio ou d'une télévision locales, de consulter le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov ou d'appeler le 311 (TTY : 212-504-4115) pour obtenir des informations sur la situation en cours.
- Mettez-vous à l'abri dans le lieu sécurisé le plus proche ou dirigez-vous vers un abri d'urgence.

ABRIS D'URGENCE



Des abris d'urgence ou centres d'accueils seront mis à la disposition des personnes n'ayant pas d'autres alternatives que de quitter leur domicile. L'emplacement des abris pouvant être modifié selon le type d'urgence, il est recommandé de rester à l'écoute des bulletins d'information d'une station radio ou d'une télévision locales, de consulter le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov ou d'appeler le 311 (TTY : 212-504-4115) pour obtenir des informations sur la situation en cours. Assurez-vous de ne pas oublier votre kit de survie.

CONSIGNES EN CAS D'ÉVACUATION VERS UN ABRIS D'URGENCE :

- Les abris d'urgence sont, en général, aménagés dans des écoles, des bâtiments municipaux ou des lieux de culte.
- Si possible, emportez des vêtements, de la literie et des articles de toilette. Seules l'eau et la nourriture de base vous seront fournies.
- Les boissons alcoolisées, les armes à feu et les substances illégales ne sont pas autorisées dans les abris d'urgence.

MISE À L'ABRI OU CONFINEMENT



Selon le type de situation d'urgence, il est possible qu'il vous soit demandé de vous mettre à l'abri à l'endroit même où vous vous trouvez au moment de l'alerte ou de vous « confiner » jusqu'à ce que les services d'urgence vous signalent que tout danger est écarté. Les autorités peuvent également vous demander de fermer les fenêtres et de mettre hors tension les systèmes de ventilation et de climatisation afin d'éliminer les risques de contamination par air. Si les autorités vous recommandent ou vous ordonnent de rester sur place et de vous mettre à l'abri ou de vous confiner, veuillez obtempérer immédiatement en suivant les directives.

Q : Pendant combien de temps devrai-je me mettre à l'abri ou rester confiné(e)

R : Dans la plupart des cas, il vous sera demandé de rester sur place et de vous mettre à l'abri pendant quelques heures. Restez à l'écoute des directives communiquées par les autorités locales.

Q : Que dois-je faire si mes enfants sont à l'école ?

R : N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Les responsables scolaires connaissent également les consignes de sécurité. Attendez qu'il n'y ait plus de danger et que l'alerte soit levée par les autorités. En quittant votre abri au cours d'une urgence, vous mettez votre vie et la vie des autres en danger.

Choisissez pour abri une pièce avec peu de portes et de fenêtres. La pièce devrait être assez grande pour laisser un espace d'au moins 0,9 m² par personne.

Consignes à suivre une fois à l'abri :

- Si vous avez le temps, fermez les trappes des cheminées, les fenêtres et les portes.
- Sur consigne des services d'urgence, mettez hors tension tous les systèmes de ventilation, de climatisation et de chauffage et calfeutrez les portes.
- Conservez à portée de main votre kit d'urgence et votre kit de survie
- Restez à l'écoute des bulletins d'information diffusés par la radio ou la télévision afin de suivre l'évolution de la situation.

RISQUES POTENTIELS



TEMPS HIVERNAL



Les hivers à New York se caractérisent souvent par des températures extrêmement basses, des vagues de froid, d'importantes chutes de neige, du verglas, ou de la pluie verglaçante et peuvent entraîner des risques pour la sécurité des résidents.

À l'extérieur :

- Portez des vêtements chauds et superposez les couches de vêtements. Faites en sorte de rester le plus possible au sec. Portez des bonnets, des écharpes et des manteaux imperméabilisés.
- Couvrez-vous la bouche afin de vous protéger de l'air froid.
- Effectuez des mouvements d'échauffement avant toute activité physique et buvez beaucoup d'eau. Évitez les efforts trop violents en pelletant la neige.

Sécurité en matière de chauffage :

- Appelez le 311 (TTY : 212-504-4115) pour demander une visite de contrôle de sécurité incendie si vous n'êtes pas certain du bon état ou fonctionnement de votre installation de chauffage.
- N'utilisez que des appareils de chauffage portatifs approuvés pour une utilisation à l'intérieur.
- N'utilisez pas la cuisinière à gaz ou le four pour chauffer une pièce.
- Assurez-vous que les matériaux combustibles, y compris le mobilier, les rideaux, tentures et la moquette se trouvent à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur. NE mettez JAMAIS de vêtements à sécher sur un appareil de chauffage.
- Surveillez les appareils de chauffage. Ne laissez jamais un enfant seul dans une pièce lorsqu'un chauffage d'appoint est en marche. Éteignez-le si vous n'êtes pas en mesure de surveiller son bon fonctionnement.
- Ne surchargez pas les circuits électriques.

Q : Que dois-je faire si je n'ai plus de chauffage ?

R : Si votre système de chauffage ne fonctionne plus, contactez le concierge résident ou votre syndic de copropriété. S'il ne peut pas être remis en marche, appelez le Department of Housing Preservation and Development (Département de Préservation et de Développement du logement) en composant le 311 (TTY : 212-504-4115).

CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES



Lorsque les conditions climatiques sont sévères, telles qu'un violent orage, une montée des eaux rapide ou une tornade, restez à l'écoute des bulletins d'information diffusés à la télévision ou à la radio et suivez l'évolution de la situation. Le National Weather Service (Service de météorologie nationale) diffuse des bulletins de prévisions, émet des veilles ainsi que des alertes et fournit d'autres informations météorologiques 24 heures sur 24.

Consignes en cas de conditions climatiques extrêmes :

- Verrouillez les volets ou barricadez les fenêtres avant un violent orage.
- Arrimez solidement les objets susceptibles d'être propulsés par les vents violents et de causer des dommages matériels ou des blessures, tels que meubles de jardin ou poubelles.
- À l'annonce d'une forte tempête, coupez le gaz et l'électricité afin d'éviter d'endommager les appareils électroménagers.
- Si vous êtes propriétaire et votre maison est située dans une zone inondable lors de fortes pluies, envisagez d'installer une pompe afin d'évacuer l'eau.

Violent orage :

- Évitez tout contact avec des tuyaux métalliques, des appareils électriques ou téléphones. N'utilisez pas les robinets d'eau et tenez-vous à l'écart de toute source d'eau raccordée à une tuyauterie (évier, par exemple). La foudre circulant le plus souvent le long des circuits électriques et des canalisations, évitez de toucher aux câbles ou fils électriques et aux tuyaux métalliques.
- En cas de violent orage, mettez-vous immédiatement à l'abri dans le bâtiment le plus proche. Si vous ne pouvez pas vous mettre à l'abri, mettez-vous en position accroupie en gardant les pieds joints et la tête baissée. Ne vous allongez pas sur le sol. En minimisant votre contact avec le sol, vous réduisez le risque d'être électrocuté(e) par une décharge au sol. Ne vous abritez jamais sous un arbre.
- Restez éloigné(e) des lignes électriques tombées au sol.

Montée rapide des eaux :

- En cas de montée rapide des eaux, abritez-vous dans un endroit surélevé.
- N'utilisez pas votre véhicule si vous devez traverser des zones inondées. Ne vous engagez pas à pied ou en voiture sur des aires inondées lorsque l'eau dépasse la hauteur du genou.

Tornade :

- Réfugiez-vous dans un sous-sol, une cave ou à l'étage le plus bas de votre domicile, ou placez-vous près d'un mur porteur à distance des fenêtres. Si vous ne pouvez pas trouver un abri à l'intérieur, réfugiez-vous dans un fossé, un ravin ou toute autre dépression de terrain.



TEMPÊTE AU LARGE DES CÔTES ET OURAGAN

6

En raison de la situation géographique de New York, de la densité de sa population et de ses bâtiments, les tempêtes au large des côtes peuvent être responsables de dommages importants et être dangereuses, en particulier dans les zones fréquemment inondables.

- Informez-vous sur les risques d'ouragan dans votre région et pour savoir si vous vivez dans une zone d'évacuation. Consultez « **Hurricane Evacuation Zone Finder** » sur le site du Bureau de gestion des situations d'urgence à l'adresse suivante : www.NYC.gov/hurricanezones afin de localiser les zones d'évacuation en cas d'ouragan, ou composez le 311 (TTY : 212-504-4115).
- Restez à l'écoute des bulletins d'information et des prévisions météorologiques du National Weather Service diffusés sur les stations de radio et de télévision locales.
- En cas d'alerte annonçant un violent orage, arrimez solidement tout matériel ou objet à l'extérieur de votre domicile. Verrouillez les volets et placez vos objets de valeur dans des contenants étanches.
- Demandez à vos voisins ou amis s'ils ont besoin d'assistance, en particulier les personnes ayant des besoins spéciaux, et aidez-les à se préparer aux orages.

Pour obtenir une brochure de « New York est prêt - Ouragans - », composez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou téléchargez le guide en ligne à l'adresse suivante : www.NYC.gov/readyny.



FORTE CANICULE



Durant les mois d'été, les résidents de New York subissent régulièrement des vagues de chaleur et sont donc plus vulnérables aux maladies liées à la chaleur, telles que coups de chaleur, crampes musculaires, insolation ou épuisement. Vérifiez que vos voisins n'ont pas besoin d'aide pendant les vagues de chaleur, tout particulièrement les enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant d'une maladie chronique ou ayant des besoins spéciaux.

Précautions à prendre contre les maladies liées à la chaleur :

- Abritez-vous du soleil et recherchez l'ombre. Baissez tous les rideaux et les auvents. Évitez les coups de soleil. Protégez-vous en utilisant un écran solaire de 15 SPF ou plus.
- Portez des vêtements légers et amples, de couleur claire et les plus couvrants possible pour éviter les coups de soleil.
- Évitez les exercices physiques excessifs ou les travaux fatigants.
- Buvez beaucoup d'eau. Évitez de boire des boissons alcoolisées ou contenant de la caféine.
- Si vous utilisez un système de climatisation, réglez-le à environ 25 °C pendant la durée de la vague de chaleur.
- Ne laissez jamais les enfants, les animaux de compagnie ou les personnes ayant des besoins spéciaux dans une voiture en stationnement lorsque la température extérieure est très élevée.
- Choisissez des endroits aérés et fréquentez les piscines publiques ou restez dans des magasins climatisés.
- Lorsque les prévisions annoncent un indice de chaleur dangereusement élevé, la Ville de New York met à la disposition de ses résidents des **centres d'accueil climatisés** afin d'offrir des espaces de repos aux personnes souffrant de la chaleur. Composez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov/oem afin de localiser un centre d'accueil climatisé ou une piscine publique.

Pour obtenir une brochure de « New York est prêt - Lutte contre la chaleur - », composez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov/oem.





INTERRUPTION DES SERVICES PUBLICS



Renseignez-vous sur les consignes à suivre en cas d'interruptions des services publics.

En cas de panne d'électricité :

- Contactez immédiatement votre fournisseur pour signaler une panne ou coupure de courant : ConEdison - Service d'assistance téléphonique 24h sur 24 : 800-752-6633 (TTY : 800-642-2308) et KeySpan - Service d'assistance téléphonique 24h sur 24 : 718-643-4050 (TTY : 718-237-2857)
- En cas de coupure de courant, mettez hors tension tous les appareils électriques qui se remettront automatiquement en marche lorsque le courant sera rétabli afin d'éviter les sautes de tension.
- Lors d'une panne d'électricité, votre téléphone sans fil et/ou via Internet peuvent être mis hors service. Conservez à portée de main votre téléphone portable.
- Évitez le plus possible d'ouvrir le réfrigérateur et le congélateur afin que la nourriture reste froide et ne soit pas spoliée.
- Restez éloigné(e) des lignes électriques qui pendent ou sont tombées au sol.
- N'utilisez pas de charbon pour chauffer une pièce.
- N'utilisez pas la cuisinière à gaz ou le four comme moyen de chauffage.
- N'utilisez pas un générateur à l'intérieur au risque de provoquer une accumulation et des niveaux dangereux de monoxyde de carbone.

En cas de coupure des lignes téléphoniques :

- Contactez votre fournisseur à partir d'un téléphone portable pour signaler la coupure de service.
- N'oubliez pas que les téléphones sans fil peuvent ne pas fonctionner durant les pannes d'électricité.

En cas de fuite de gaz :

- Évacuez immédiatement les lieux, puis appelez le 911.
- NE fumez PAS, n'utilisez pas de briquets ou d'allumettes.
- Si l'odeur de gaz est très forte, n'utilisez pas le téléphone, n'allumez ou n'éteignez pas les interrupteurs ou tout autre appareil électrique. Une simple étincelle peut déclencher un incendie.

En cas de problèmes d'alimentation en eau ou d'égout :

- Si vous constatez une fuite d'eau provenant du sol ou d'une voie publique ou suspectez une rupture d'une conduite de distribution, composez le 311 (TTY : 212-504-4115) pour contacter le Department of Environmental Protection - DEP (Département de la Protection de l'Environnement).
- Si vous n'avez plus d'eau courante ou si la pression de l'eau est très faible, contactez le DEP au 311 (TTY : 212-504-4115).
- Si vous craignez que votre eau soit contaminée, les autorités sanitaires vont donner les consignes nécessaires pour purifier votre eau en la faisant bouillir ou en la traitant.
- En cas de sécheresse, les autorités vous conseilleront de limiter votre consommation d'eau. Si la sécheresse persiste, des restrictions obligatoires peuvent être imposées.

EFFONDREMENT D'IMMEUBLE ET EXPLOSION



Des dommages structurels, une fuite de gaz ou un sabotage peuvent provoquer l'effondrement d'immeubles ou des explosions.

En cas d'effondrement d'un immeuble ou d'explosion :

- Évacuez les lieux aussi vite que possible tout en gardant votre calme.
- Si vous ne pouvez pas sortir de l'immeuble, protégez-vous en vous réfugiant sous un meuble solide.

Si vous êtes coincé(e) sous les décombres :

- Couvrez-vous le nez et la bouche à l'aide d'un linge sec ou d'un vêtement.
- Ne vous déplacez que si cela est nécessaire afin d'éviter de soulever et respirer la poussière qui peut avoir des effets nocifs.
- Si possible, utilisez votre lampe de poche afin de vous repérer.
- Frappez à coups réguliers sur un tuyau de canalisation ou un mur afin d'indiquer votre position aux secouristes. Utilisez votre sifflet si vous l'avez sur vous. N'appelez au secours qu'en dernier recours.

Si vous participez au nettoyage des décombres :

- Portez des gants et des chaussures solides et confortables.
- Triez les décombres par catégories (bois, appareils ménagers, etc.)
- Ne touchez pas aux décombres si des fils électriques sont visibles.
- Ne déplacez pas les débris trop larges ou trop lourds. Demandez à vos voisins, amis ou aux équipes de secours de vous aider.

TREMBLEMENT DE TERRE



Bien que les tremblements de terre soient rares à New York, il est important pour les résidents de se préparer en cas de secousses sismiques.

En cas de tremblement de terre :

- Jetez-vous à terre en protégeant votre tête, visage et cou avec vos bras.
- Si possible, abritez-vous sous un meuble solide ou placez-vous près d'un mur porteur.
- Cramponnez-vous à un meuble solide et restez-y agrippé(e). Restez à l'intérieur et attendez que les secousses cessent.
- Les tremblements de terre sont souvent suivis de répliques ou faibles secousses. Restez à l'abri jusqu'à la fin des secousses.



INCENDIE



Si votre détecteur de fumée se déclenche ou si un incendie se déclare à votre domicile ou bureau, restez calme. N'essayez pas de maîtriser un incendie important.

Consignes de préparation à un incendie :

- Conservez à domicile un extincteur à poudre portable pour feux de classe A-B-C. L'utilisation d'extincteurs par brouillard d'eau (classe K) est recommandée en cas d'incendie provoqué par de l'huile de friture sur une cuisinière.
- Installez un détecteur de fumée et de monoxyde de carbone dans la cuisine et à environ 4,5 mètres de l'entrée de chaque chambre à coucher.

En cas d'incendie :

- Si un incendie se déclare dans votre maison ou appartement, évacuez toutes les personnes présentes aussi rapidement que possible et fermez la porte d'entrée (sans toutefois la verrouiller).
- Si vos vêtements prennent feu, ne paniquez pas. **Arrêtez-vous** immédiatement, **jetez-vous au sol et roulez-vous par terre** afin d'étouffer les flammes. Protégez-vous en vous couvrant le visage (la bouche et le nez) afin de ne pas inhaler de fumée.
- Si vous habitez dans un immeuble et si le feu ne s'est pas déclaré dans votre appartement, restez à l'intérieur et n'empruntez pas les couloirs ou les escaliers déjà enfumés. Fermez toutes les fenêtres, en particulier si le feu s'est déclaré dans l'appartement au-dessous du vôtre.
- Si vous n'habitez pas dans un immeuble muni d'extincteurs automatiques ou de murs pare-feu (en général, un immeuble de 6 étages ou moins), évacuez l'immeuble le plus rapidement possible et fermez toutes les portes derrière vous.
- Touchez les portes avant de les ouvrir. Si elles sont chaudes, dirigez-vous vers une autre issue, un escalier d'incendie, par exemple.
- Si possible, restez au sol. La fumée et l'air chaud plus légers montant naturellement, l'air est beaucoup plus froid et sain près du sol.
- S'il vous est possible de quitter les lieux, appelez le 911 d'un lieu sûr (domicile d'un(e) voisin(e)).
- S'il vous est impossible de quitter les lieux, quelle qu'en soit la raison, restez à proximité d'une fenêtre. Fermez la porte et calfeutrez les ouvertures avec des linges mouillés afin d'empêcher la fumée de pénétrer dans la pièce.
- Si vous êtes en danger, signalez votre présence en agitant un chiffon ou un drap à la fenêtre.
- Pour plus d'informations sur les consignes de sécurité en cas d'incendie, consultez le site du FDNY (Département des Pompiers de la Ville de New York) à l'adresse suivante : www.NYC.gov/fdny, ou composez le 311 (TTY : 212-504-4115).

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



Les chaudières mal réglées ou ne comportant pas de système d'aération suffisant, les conduits de cheminées endommagés ou bouchés, les systèmes de chauffage à gaz ou au mazout non reliés à un conduit d'évacuation, les chauffe-eau, les appareils de chauffage d'appoint, les cheminées ou poêles à charbon, les cuisinières à gaz ainsi que les émanations provenant de tuyaux d'échappement peuvent produire des concentrations dangereuses de monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore. Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont similaires à ceux d'une grippe et incluent : maux de tête, nausées, vertige, fatigue, douleurs thoraciques et vomissements. Une intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner la mort.

Si vous suspectez une intoxication au monoxyde de carbone :

- Ouvrez les fenêtres pour aérer la pièce.
- Sortez immédiatement de votre domicile ou bureau et assurez-vous que toutes les autres personnes présentes en font de même.
- Appelez le 911
- Appelez votre fournisseur de gaz et d'électricité.

Consignes de sécurité en matière de monoxyde de carbone :

- Installez un détecteur de monoxyde de carbone dans votre maison ou appartement. Vérifiez régulièrement qu'il fonctionne correctement et, au besoin, changez les piles. Selon la loi en vigueur à New York, tous les propriétaires ou locataires sont tenus d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone à environ 4,5 m de l'entrée de chaque chambre à coucher. Des détecteurs doivent être également installés dans les lieux où un système de chauffage ou un chauffage d'appoint est utilisé (gaz, mazout, pétrole, essence, charbon, bois).
- Faites inspecter votre système de chauffage pour vérifier s'il est réglé correctement. Vérifiez également les bouches d'aération et les conduits d'évacuation.
- Les chauffages au kérosène sont dangereux et leur utilisation est illégale dans la ville de New York. Ne chauffez jamais une pièce à l'aide d'une cuisinière à gaz ou d'un four.
- N'utilisez jamais un barbecue à charbon ou un Hibachi (appareil à charbon de bois) à l'intérieur.
- Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Ouvrez la porte de votre garage avant de démarrer votre véhicule. Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un lieu fermé. En cas de neige, vérifiez que le tuyau d'échappement n'est pas bouché et nettoyez-le, si nécessaire, avant de démarrer votre voiture ou votre camion.

MATÉRIAUX DANGEREUX, DÉVERSEMENT IMPORTANT DE PRODUITS CHIMIQUES ET EXPOSITION AUX RADIATIONS



Tout domicile ou lieu de travail contient des matériaux ou produits dangereux utilisés quotidiennement. Il est important d'utiliser, d'entreposer et d'éliminer ces matériaux selon les règles de sécurité en vigueur. En cas d'ingestion d'un produit toxique, contactez le service d'assistance téléphonique du **Poison Control Center** (Centre Antipoisons) au **212-POISONS (764-7667)**, consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : **www.NYC.gov**, ou composez le **311 (TTY : 212-504-4115)**

En cas de déversement important de produits chimiques ou de niveau dangereux de radiations les autorités de la Ville de New York communiqueront immédiatement aux résidents de New York les consignes à suivre. Il est extrêmement important de toujours suivre les directives des autorités et des services d'urgence.

N'oubliez pas :

- En cas de déversement important de produits chimiques, quittez la zone contaminée et dirigez-vous dans la direction opposée à celle du vent (contre le vent). Si vous ne pouvez pas éviter la zone contaminée, protégez-vous en vous couvrant la bouche et le nez avec un linge sec.
- En cas de déversement important de produits chimiques ou d'alerte aux radiations dans un immeuble de bureau ou d'habitation, sortez immédiatement en évitant la zone contaminée.
- En cas de déversement important de produits chimiques ou d'alerte aux radiations à l'extérieur, éloignez-vous le plus possible de la zone contaminée et mettez-vous à l'abri (domicile ou bureau). Mettez hors tension tous les systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation.
- Si vous êtes à proximité de la zone contaminée, éloignez-vous et retirez vos vêtements. Prenez une douche et lavez-vous avec de l'eau et du savon, et mettez des vêtements propres.
- Dans certains cas, il peut être nécessaire de faire appel aux équipes d'urgence spécialisées afin de procéder à une décontamination.
- Si vous vous sentez malade ou êtes blessé(e), consultez aussitôt que possible un médecin ou professionnel de santé.

Trois éléments peuvent minimiser les effets de l'exposition aux radiations :

Temps : la radioactivité des matériaux diminue avec le temps. Restez à l'abri jusqu'à ce que les autorités lèvent l'alerte et vous autorisent à sortir.

Distance : le degré d'exposition dépend de la distance à laquelle vous vous trouvez par rapport à la source des radiations. Plus vous êtes loin de la source, moins il y a de danger. Il se peut que, dans certains cas, les autorités locales décident d'émettre un ordre d'évacuation pour les personnes se trouvant à proximité de la zone des rejets radioactifs.

Protection : protégez-vous des radiations en créant une barrière entre vous et la source des radiations ou en vous plaçant près d'un mur épais. Les autorités peuvent vous donner l'ordre de rester à l'intérieur ou de vous mettre à l'abri dans un sous-sol. Fermez et calfeutrez toutes les fenêtres. Mettez hors tension les systèmes de ventilation, de chauffage et de climatisation. Si vous ne pouvez pas éviter la zone contaminée, protégez-vous en vous couvrant la bouche et le nez avec un linge sec.



PANDÉMIE ET EXPOSITION AUX AGENTS BIOLOGIQUES



La Ville de New York a mis en place un système de surveillance épidémiologique et biologique et répond régulièrement à des alertes.

- Afin d'améliorer la détection d'épidémies attribuables soit à des causes d'origine naturelle soit à des attaques biologiques, le Department of Health & Mental Hygiene - DoHMH (Département de la Santé et de l'Hygiène Mentale de la Ville de New York) a établi un système de surveillance syndromique permettant le monitoring en temps réel des services d'urgence, de l'activité des ambulances et des ventes de médicaments en pharmacie.
- En cas d'urgence sanitaire, les autorités peuvent décider de mettre à la disposition des résidents des centres de prophylaxie d'urgence ou Points of Distribution - POD (« Points de distribution ») afin de faciliter la distribution d'antibiotiques et l'inoculation de vaccins aux personnes exposées. Pour localiser le POD le plus proche de chez vous en cas d'urgence, restez à l'écoute des bulletins d'information diffusés à la radio, composez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov.

Pandémie de grippe

The Health Department and Social Services (Le Département de la Santé et des Services Sociaux) est chargé de la surveillance épidémiologique et analyse les signes et symptômes pouvant indiquer la survenue d'une pandémie de grippe. Les pandémies de grippe peuvent être évitées en suivant de simples règles d'hygiène ou en vaccinant les personnes dont le système immunitaire est compromis. Pour plus d'informations sur les pandémies, consultez le site : www.pandemicflu.gov.

Conseils aux résidents de la ville de New York en cas de pandémie :

- Couvrez-vous le nez et la bouche lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Ne sortez pas en cas de toux ou de fièvre.
- Lavez-vous fréquemment les mains avec du savon ou utilisez un désinfectant à base d'alcool pour les mains.
- Restez à l'écoute des bulletins à la radio et à la télévision pour prendre connaissance des communiqués et directives des autorités sanitaires.

ACTE DE TERRORISME



L'objectif d'un terroriste est de semer la panique. Vous pouvez, néanmoins, faire face à ces menaces en vous informant et en vous préparant aux situations d'urgence décrites dans cette brochure. Les informations et les consignes qui vous sont procurées vous seront également utiles en cas d'attaque terroriste.

Il est particulièrement important d'être attentif(ve) à ce qui se passe autour de vous et de signaler tout comportement suspect ou menaces éventuelles. Si vous détenez des informations concernant un acte de terrorisme potentiel, composez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou le 888-NYCSAFE (692-7233).

Informez-vous et soyez responsable :

- Vérifiez la source des informations qui vous sont communiquées en cas d'alerte terroriste. Écoutez en priorité les bulletins d'information diffusés par la radio et la télévision ou les communiqués officiels émis par les autorités. Évitez de répandre de fausses rumeurs.
- N'acceptez aucun colis ou bagage d'un tiers quel qu'en soit le motif. Ne laissez jamais vos bagages sans surveillance dans les lieux publics.
- Si vous recevez une enveloppe ou un colis suspects, ne l'ouvrez pas et n'y touchez pas. Appelez le 911 pour alerter les autorités. Si vous avez été en contact avec le colis ou l'enveloppe, ne paniquez pas et lavez-vous les mains immédiatement avec de l'eau et du savon.
- Si vous remarquez un comportement suspect, par exemple, des personnes accédant à des zones d'accès réglementées, portant des vêtements inadaptés pour la saison, ou s'attardant dans les lieux publics (aéroports, gares, métro ou chantiers), avertissez les autorités.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES



PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES



Les situations d'urgence présentent des difficultés particulières pour les personnes âgées ou handicapées.

Si vous ou un membre de votre famille avez des besoins spéciaux :

- Établissez un plan d'urgence spécifique à chaque lieu où vous ou un membre de votre famille êtes susceptible de vous trouver au moment de l'alerte - à votre domicile, au bureau, à l'école et dans votre quartier.
- Mettez également en place un réseau de soutien en incluant tous les membres de votre famille, les amis, voisins et collègues de bureau et déterminez le rôle de chacun afin de vous aider les uns les autres en cas d'urgence.
- Faites des copies de toutes les informations concernant votre état de santé ou celle d'un membre de votre famille ayant des besoins spéciaux, y compris les médicaments, leur posologie, les allergies, les équipements médicaux, les polices d'assurance et mutuelles, les coordonnées des médecins et des services de santé ainsi que celles des personnes à contacter en cas d'urgence. Procurez également une copie de ces documents à votre réseau de soutien.
- Évaluez vos capacités, limites et besoins et étudiez votre environnement afin de déterminer les meilleurs moyens de faire face à une situation d'urgence et d'adapter votre plan.
- Si vous bénéficiez de soins à domicile, incluez le personnel de santé dans votre plan d'urgence.
- Si vous nécessitez un équipement médical qui requiert une alimentation électrique, contactez les services médicaux concernés ainsi que votre fournisseur d'électricité afin de vous renseigner sur les différentes options disponibles en cas de panne de courant (batterie de secours, etc.) et de vous inscrire sur la liste des personnes nécessitant un équipement afin d'être maintenues en vie.
- Si vous ou un membre de votre famille bénéficiez d'un service de livraison de repas à domicile ou avez des besoins nutritionnels spécifiques, stockez des provisions non périssables au cas où la livraison des repas serait interrompue.
- Si vous avez un animal de compagnie ou un chien(ne) guide, incluez-le(la) dans votre plan d'urgence (provisions, médicaments, vétérinaire, etc.)

Pour obtenir une brochure de « New York est prêt - Personnes âgées ou handicapées - », composez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov/oem.



GESTION DU STRESS



La plupart des personnes faisant face à un sinistre présentent des manifestations de stress plus ou moins importantes. Les réactions à la suite d'un stress peuvent inclure : colère, fatigue, insomnie, cauchemars, inhabilité à se concentrer ou usage d'une substance abusive tels l'alcool ou une drogue.

Les enfants sont particulièrement vulnérables dans les situations de stress physique ou psychologique et peuvent présenter des signes tels que la peur du noir ou peur de rester seul. L'ampleur des symptômes post-traumatiques varie selon l'âge de l'enfant. Encouragez-les à partager leurs peurs, écoutez sans juger et insistez sur le fait qu'ils ne sont pas responsables des événements survenus.

Conseils des spécialistes en santé mentale :

- Parlez avec votre famille, amis ou voisins et exprimez vos émotions. Partager les mêmes expériences peut aider les personnes à surmonter leurs craintes et leur anxiété ou leur sentiment d'impuissance et d'abandon.
- Reprenez vos activités quotidiennes aussitôt que possible. Gardez une alimentation équilibrée et essayez de dormir beaucoup.
- Faites des exercices quotidiens ou pratiquez une activité sportive.
- Si les symptômes de stress se prolongent ou s'aggravent, consultez un professionnel de santé mentale.
- Pour obtenir de plus amples d'informations, le nom d'un médecin, ou si vous avez besoin de parler à quelqu'un, contactez le service d'assistance téléphonique « LifeNet » 24h sur 24. Ce service de consultation est anonyme et confidentiel.
 - En anglais : 800-LifeNet (543-3638)
 - En espagnol : 877-Ayudese (298-3373)
 - Langues asiatiques : 877-990-8585
 - TTY : 212-982-5284

EN CAS D'URGENCE DANS LE MÉTRO



Si vous vous trouvez dans le métro, quelle que soit la situation d'urgence, suivez les instructions suivantes :

- Écoutez attentivement et suivez les consignes.
- Ne sortez pas du wagon sauf instructions spécifiques des services de secours. Restez dans le wagon car c'est, dans la plupart des cas, l'endroit le plus sûr.
 - Si le personnel d'intervention d'urgence vous demande de sortir des wagons et vous escorte vers la sortie en traversant les rails, veillez à éviter le troisième rail au risque de vous électrocuter.
- Le poste de commande centralisé est en communication permanente avec les conducteurs et les agents de station. Si le système de communication entre le poste de commande et les conducteurs ne fonctionne pas, les agents de station passeront dans les voitures afin de vous communiquer les procédures à suivre en cas d'évacuation.
- Ne tirez sur le signal d'alarme que si la rame de métro a démarré alors qu'une personne est coincée dans une porte de wagon. Si vous tirez sur le signal d'alarme alors que la rame de métro se trouve entre deux stations, le train s'arrêtera automatiquement empêchant ainsi les services de secours d'accéder à la rame et d'intervenir rapidement.
 - En cas d'urgence entre deux stations, ne tirez pas sur le signal d'alarme. Avertissez le conducteur ou un agent de station qui, à son tour, contactera les services de police ou de secours qui pourront intervenir à la station suivante.

ANIMAUX DE COMPAGNIE



Pour de nombreuses personnes, les animaux de compagnie font partie de la famille. Veillez à les inclure dans votre plan d'urgence.

Conseils aux propriétaires d'animaux de compagnie en cas d'urgence :

- Demandez à un membre de votre famille ou un(e) ami(e) de vous héberger ainsi que votre animal de compagnie en cas d'urgence.
- Désignez un(e) ami(e), voisin(e) ou service de garderie pour animaux qui pourra prendre soin de vos animaux de compagnie si vous ne pouvez pas réintégrer votre domicile en cas d'évacuation d'urgence.
- Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire, d'un chenil ou d'un service de toilettage pour animaux sur les possibilités d'hébergement en cas d'urgence.
- Les chats et les chiens doivent toujours porter un collier, un harnais muni d'une plaque d'identification et d'une plaque où figure les vaccinations antirabiques.
- Repérez les endroits où se cachent vos animaux de compagnie afin de pouvoir les localiser rapidement en cas d'urgence.
- Lors de vos déplacements, les animaux de compagnie de petite taille doivent être transportés dans des cages de transport ou des paniers aérés.
- Préparez également un kit de survie pour vos animaux et ajoutez les articles supplémentaires nécessaires à votre kit d'urgence. Incluez une photo en couleur de votre chien en votre compagnie, une copie du carnet de santé, une attestation de vaccination antirabique en cours de validité, un certificat de propriété et un document permettant d'identifier l'animal, une cage pliante, une muselière et une laisse.

Pour obtenir une brochure de « New York est prêt - Animaux de compagnie - », composez le 311 (TTY : 212-504-4115) ou consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov/oem.



SOUTIEN AUX PLANS D'URGENCE



Si vous et votre famille connaissez les risques potentiels et êtes préparé(e)s, soyez solidaires et participez à l'éducation des résidents de votre ville en les aidant à établir un plan et faire face aux situations d'urgence.

Devenez volontaire :

Joignez une association de volontaires reconnue afin d'informer les résidents de votre ville des risques encourus, de les éduquer sur les moyens de faire face aux différentes situations d'urgence et de les motiver.

- Le New York City's Citizen Corps Council (Conseil municipal du Corps des volontaires de la Ville de New York) regroupe des organisations et associations de volontaires spécialisés dans la préparation, l'intervention, les secours et la remise en état après un sinistre. Pour en savoir plus sur les possibilités de volontariat dans la ville de New York et ses environs, consultez le site du NYC Citizen Corps à l'adresse suivante : www.NYC.gov/citizen corps ou composez le 311 (TTY : 212-504-4115).
- Le New York City's Community Emergency Response Teams - CERT (Équipes d'intervention d'urgence de la Ville de New York) sont des équipes de secours regroupant des volontaires spécialement formés pour aider les différentes agences ou organisations de secours à préparer la population et à répondre à une situation d'urgence. Pour plus d'informations sur les CERT, consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov/cert ou composez le 311 (TTY : 212-504-4115).
- À la suite d'un sinistre, ne vous rendez pas immédiatement dans un organisme ou centre de secours, un hôpital ou au site même du sinistre pour vous porter volontaire. Consultez le site Web « New York Cares » à l'adresse suivante : www.nycares.org. pour obtenir des informations concernant les besoins spécifiques lors d'un sinistre et les possibilités de volontariat.

Faites un don :

- Faire un don à un organisme de secours dans une situation d'urgence est souvent le moyen le plus efficace d'aider les sinistrés.
- Avant de faire des dons d'articles variés, nourriture ou vêtements, attendez les instructions des autorités locales ou renseignez-vous auprès de l'organisme de votre choix. Les dons en nature ne sont pas toujours adaptés aux besoins du moment et peuvent ralentir l'efficacité des organisateurs ou être gaspillés.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES



L'Agence fédérale de gestion des situations d'urgence

Federal Emergency Management Agency (FEMA) : www.fema.gov

Le Département de la Sécurité intérieure des États-Unis

U.S. Department of Homeland Security :

800-BE-READY (800-237-3239) ou www.ready.gov

Le Service de Météorologie Nationale

National Weather Service (NWS) : www.weather.gov

Le Bureau de gestion des situations d'urgence de l'État de New York

New York State Emergency Management Office :

518-292-2200 ou www.semo.state.ny.us

Le Bureau de gestion des situations d'urgence de la Ville de New York

New York City Office of Emergency Management : www.NYC.gov/oem

Le Centre des volontaires de la Ville de New York

Mayor's Volunteer Center : www.NYC.gov/volunteer

La Croix-Rouge américaine

American Red Cross in Greater New York : 877-733-2767 ou www.nyredcross.org

Équipes d'intervention d'urgence de la Ville de New York

Community Emergency Response Teams (CERT) : www.NYC.gov/cert

« New York Cares » : 212-228-5000 ou www.nycares.org

Le Corps des volontaires de la Ville de New York

Citizen Corps : www.NYC.gov/citizen corps

L'Armée du Salut (Ville de New York)

The Salvation Army in New York : www.salvationarmy-newyork.org

Le Centre du sang de la Ville de New York

New York Blood Center : www.nybloodcenter.org

INFORMATIONS SUR LES ASSURANCES

L'Agence fédérale de gestion des situations d'urgence

Federal Emergency Management (FEMA) : 888-379-9531 ou www.Floodsmart.gov

Le Département d'assurance de l'État de New York

New York State Department of Insurance : 212-480-6400 ou www.ins.state.ny.us

Les Services de revitalisation des quartiers de la Ville de New York

Neighborhood Housing Services of NYC : 212-519-2500 ou www.nhsnyc.org

Institut chargé de l'information en matière d'assurances

Insurance Information Institute : www.iii.org

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES PARENTS ET DES ENFANTS

Ready Kids (Programme du Département de la Sécurité intérieure

des États-Unis) : www.ready.gov/kids

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York

New York City Schools : www.NYC.gov/schools

NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE



Numéro d'appel d'urgence : 911

Appelez le 911 uniquement dans les situations présentant un danger immédiat, en cas de blessure grave, d'une affection mettant la vie en danger ou si vous êtes le témoin d'un crime.

Conseils en cas d'appel d'urgence :

- Si vous appelez le 911, spécifiez le type d'urgence (incendie, urgence médicale, police) et répondez aux questions de l'opérateur.
- Dans les situations d'urgence, n'utilisez le téléphone que si cela est absolument nécessaire. Si vous avez accès à Internet, consultez le site officiel de la Ville de New York à l'adresse suivante : www.NYC.gov.

Services d'informations : 311

Si vous souhaitez contacter un service d'assistance dans le cas de situations ne présentant pas un caractère d'urgence ou pour obtenir des informations concernant les programmes gouvernementaux de la Ville de New York, composez le 311 (TTY : 212-504-4115). Pour contacter ce service en dehors de la ville de New York, composez le 212-NEW-YORK. En cas d'urgence, n'appelez pas le 311.

CARTE D'URGENCE

PERSONNE(S) À CONTACTER ET INFORMATIONS CONCERNANT LE PLAN D'URGENCE

Nom(s) :

Date(s) de naissance :

Adresses et numéros de téléphone : Bureau/École/Autres

Lieux d'évacuation : Bureau/École/Autres :

Assurances propriétaire/locataire :

Lieu de rencontre (Domicile) :

Lieu de rencontre (Quartier) :

Personne résidant hors de l'État à contacter en cas d'urgence :

INFORMATIONS MÉDICALES

Couverture médicale :

Numéro d'immatriculation de la carte d'assurance médicale :

Noms et numéros de téléphone des médecins :

Nom et numéro de téléphone d'un pharmacien :